



Albi, le 31 juillet 2017

Monsieur le Ministre Stéphane TRAVERT
Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Objet : Pyrale du buis

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous interroger sur la pyrale du buis en tant que fléau national et non pas uniquement local.

Les parlementaires sont régulièrement interpellés par leurs collègues maires sur les dégâts majeurs causés par la pyrale du buis et la difficulté des moyens à mettre en œuvre pour éradiquer cette chenille.

Le buis est l'arbre caractéristique de nos paysages de causses.

Outre les jardins et parcs mis à la disposition du public et ou les jardins privés, ce sont les buis sauvages qui sont attaqués de façon sévère plusieurs fois par an. Pour le Tarn, c'est une troisième attaque qui se prépare si l'on en juge par le nombre de papillons alors que la deuxième est toujours en cours.

Au-delà, les risques d'incendie du fait de l'assèchement de la plante sont une réelle source d'inquiétude.

Objectivement, les élus sont désemparés face aux réponses à apporter.

Je me suis personnellement rendu sur place pour mesurer les dégâts.

Les superficies de buis atteintes sont considérables (par centaines d'hectares pour le Tarn).

Il s'agit de buis sauvage, des arbres pouvant atteindre 6 à 7 mètres de haut, qui compose des allées le long des routes, des haies au milieu des landes, des bosquets propices à l'ombre.

Les Causses sont traditionnellement le lieu d'exploitation d'ovins. Concrètement les moutons ont besoin d'herbe et pour cela il faut qu'il y ait de l'ombre, ils ont aussi besoin de protection lorsque le vent d'autan souffle. Sans buis, plus de paysage spécifique des Causses mais aussi plus d'exploitation agricole.

ADRESSE POSTALE : 15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06
COURRIEL : p.bonnecarrere@senat.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE :

132 AVENUE COLONEL TEYSSIER - 81000 ALBI- TEL. : 05.63.54.73.36
COURRIEL : senateur.bonnecarrere.81@orange.fr

PHILIPPE
BONNECARRÈRE

SÉNATEUR DU TARN

PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTE
D'AGGLOMÉRATION DE
L'ALBIGEOIS



Cette situation n'avait jamais été connue et la nature n'arrive pas du tout à s'adapter. Nous allons à une disparition complète de cette espèce végétale ou arborée.

Ce problème d'envergure nationale mériterait me semble-t-il une prise en compte et une réponse pour l'ensemble du territoire.

Est-ce que des traitements appropriés sont aujourd'hui au point ? Et si oui comment les envisager sur des surfaces considérables ? Et quels traitements pour des zones de Causses qui en pratique s'avèrent presque toujours être des zones Natura 2000 ?

Est-ce qu'une action de recherche est menée et si oui par qui ? Quels prédateurs ? Quels peuplements arborés alternatifs ?

Si une solution a été mise au point, qu'elles pourraient être les clés financières entre le niveau national, les collectivités locales et les particuliers de l'effort à réaliser ?

Je reconnais bien volontiers que votre ministère a aussi d'autres sujets à gérer.

Mais les élus locaux, comme les particuliers, sont très agacés par les réponses administratives qu'ils reçoivent renvoyant aux conseils tels que ceux de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les organismes nuisibles) qui ne dit rien de plus.

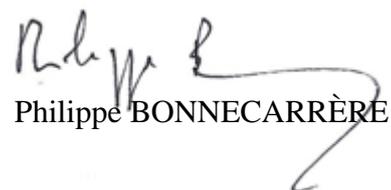
En zone Natura 2000, les acteurs sont sous le contrôle et les interdictions des autorités environnementales mais tous seuls quand la végétation est attaquée !

Face à un désastre qui se déroule sur l'ensemble du territoire national et qui ira probablement en se dégradant avec l'élévation du niveau de température, la stratégie doit être nationale.

Je n'entends pas alimenter des transferts de charges entre les uns et les autres mais à partir d'une règle du jeu fixée, il est alors possible de négocier les partenariats financiers pour la mise en œuvre sur le terrain.

Aussi, je vous serais reconnaissant de proposer une réponse à un problème national dans des délais brefs compte tenu de l'ampleur des dégâts.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.


Philippe BONNECARRÈRE